

COMMUNIQUÉ no 5 – COVID-19 – SECONDAIRE SEULEMENT – Annonce du ministre Roberge concernant les activités parascolaires, les profils et les options – 2020-09-11

Bonjour chers parents,

Le ministre Roberge a annoncé aujourd'hui que le ministère de l'Éducation permettrait des assouplissements par rapport à la pratique du sport étudiant, des activités parascolaires, des options et des profils, à compter de lundi 14 septembre. La directive du ministre stipule que tant qu'une région est considérée à un niveau de risque « vert » ou « jaune », les élèves pourraient avoir jusqu'à trois « bulles » stables, incluant le groupe de base.

Bien que cela laisse croire à une possibilité de revenir aux options et aux profils originaux des élèves, il est important de vous communiquer qu'en réalité, cela n'est pas le cas. Tout d'abord, pour revenir aux profils et aux options d'origine, il faudrait refaire complètement la composition actuelle des groupes-classes, incluant les enseignants qui y sont attirés. Deuxièmement, cela voudrait aussi dire que si jamais la Montérégie devenait une zone à niveau de risque orange à une date ultérieure, il faudrait revenir à une seule « bulle », donc revenir en arrière et faire à nouveau la composition des groupes et l'attribution des enseignants à ceux-ci.

Par contre, l'annonce fait en sorte que nos équipes sportives et nos activités culturelles pourront bel et bien reprendre.

Je suis conscient que toutes ces annonces ponctuelles du ministère de l'Éducation et leur application à la réalité du Collège peuvent créer de la confusion et des insatisfactions. Nous en sommes sincèrement désolés. Sachez que nous mettons tout en oeuvre pour que vos enfants passent une belle année scolaire et puissent se concentrer sur leur réussite académique, malgré les défis de la pandémie.

Merci de votre compréhension,

David Bowles
Directeur général